



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 8590 ADDITIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 8590 ADDITIVE
Numéro du produit	15200
Synonymes; marques commerciales	DOW CORNING 8590 ADDITIVE
Indications sur l'enregistrement REACH	Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	ADDITIVE Softeners les textiles Traitement du cuir
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	15200

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	NC Non Classé
--------------------	---------------

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Mentions de mise en garde P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
 P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec les matières suivantes: Eau Alcools. Acide. Bases. Oxydants. Ce produit contient des substances classées PBT. Ce produit contient des substances classées vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

POLYPROPYLENE OXIDE MONOALLYL METHYL ETHER >= 2.0 - <= 2.5 %			
Numéro CAS: 62744-60-9			
Classification			
Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319			
Decamethylcyclopentasiloxane >= 0.05 - <= 0.11 %			
Numéro CAS: 541-02-6	Numéro CE: 208-764-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511367-43-XXXX	
Classification			
Non Classé			
DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE >= 0.05 - <= 0.11 %			
Numéro CAS: 540-97-6	Numéro CE: 208-762-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517435-42-XXXX	
Classification			
Non Classé			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
-------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Moyens d'extinction inappropriés	Agents chimiques en poudre. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Aldéhydes. Alcools. Ethers. Acides - organiques. Formaldéhyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec les matières suivantes: Eau Humidité. Acides. Bases. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Eviter tout contact avec l'eau. Protéger de l'humidité. Eviter tout déversement. Eviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Ce produit dégage lentement de l'hydrogène au stockage Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Eau, humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Decamethylcyclopentasiloxane

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

Commentaires sur les composants Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Decamethylcyclopentasiloxane (CAS: 541-02-6)

DOWSIL 8590 ADDITIVE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 97.3 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 24.2 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 97.3 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 24.2 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.3 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.3 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.3 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 4.3 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour	

PNEC	- eau douce; >0.0012 mg/l
	- eau de mer; >0.00012 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 2.4 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.24 mg/kg
	- Sol; 1.1 mg/kg
	- Station d'épuration des eaux usées; >10 mg/l

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE (CAS: 540-97-6)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.1 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.22 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m ³	

PNEC	- Sédiments (eau douce); 2.826 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.282 mg/kg
	- Sol; 3.336 mg/kg
	- Station d'épuration des eaux usées; >1.0 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc (naturel, latex). Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 35°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	> 100°C Méthode Tag en creuset fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Densité relative	1.02
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	750 mPa.s
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Décomposera à des températures dépassant 150°C. Formaldehyde De l'hydrogène gazeux peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le contact avec les matières suivantes: Eau. Alcools. Acides. Bases. Métaux Produits de décomposition dangereux seront formés à des températures élevées.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Humidité.
---------------------	-----------

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants.
------------------------	---------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Aldéhydes. Alcools. Ethers. Acides - organiques. Formaldéhyde
Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Peut être légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Le liquide peut irriter la peau.

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 24134 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 8,67
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

**Indications (CL₅₀
inhalation)** CL₅₀ 8.67 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

ETA inhalation 8,67
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation
cutanée** Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires
graves/irritation oculaire** Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris

Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in
vitro** Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur de rats traités avec le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) indiquent des effets (tumeurs de l'endomètre utérin) chez des femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si cet effet se produisait par une voie pertinente pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la
reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Écotoxicité

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité

Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Toxicité

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

toxicité aquatique aiguë

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Toxicité aiguë - poisson	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 96 heures: >16 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CE ₅₀ , 48 heures: >2.9 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. ErC50, 96 heures: > 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 96 heures: 0.012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - terrestre	NOEC, : >= 76 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL ₅₀ , 14 jour: >16 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 45 jour: >= 0.017 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 90 jour: >= 0.014 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.015 mg/l, Daphnia magna

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heure: > 0.002 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
--	---

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.0046 mg/l, Daphnia magna Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.
--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Persistance et dégradabilité	Le produit devrait être lentement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 0.14%: 28 jours (OECD 310)

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 4.5%: 28 jours OCED 301B

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Potentiel de bioaccumulation FBC: > 500, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
FBC: 2010, Poissons Valeur estimée.

Coefficient de partage log Pow: 5.2

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 8.87

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: > 5000 @ 20°C Valeur estimée.

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

Mobilité Mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Résultats des évaluations PBT et vPvB Le décaméthylcyclopentasiloxane (D5) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour la vPvB. Cependant, le D5 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D5 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D5 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D5 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants. Sur la base d'un groupe d'experts scientifiques indépendants, le ministre canadien de l'Environnement a conclu que "le D5 ne pénètre pas dans l'environnement en quantité ou en concentration ni dans des conditions qui ont ou pourraient avoir un effet nocif immédiat ou à long terme sur l'environnement ou biologique, ou qui constituent ou pourraient constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie".

DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Le dodécaméthylcyclohexasiloxane (D6) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le vPvB. Cependant, le D6 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D6 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D6 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D6 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Decamethylcyclopentasiloxane

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

Indications de transport aérien Air transport : Ventilated containers are forbidden.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 70

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	18-05-20
Numéro de version	5.000
Remplace la date	23-12-19
Numéro de FDS	15200

DOWSIL 8590 ADDITIVE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Signature	Lisa Bland



Scénario d'exposition Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	DODECAMETHYLCYCLOHEXASILOXANE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119517435-42-XXXX
Numéro CAS	540-97-6
Numéro CE	208-762-8
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
-----------------------------------	--

Use as an intermediate

quantités utilisées

Montant annuel par site 50000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Jours d'émission: 10 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 390000 m³/jour
Facteur de dilution de l'eau douce locale:40

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Usine de traitement des eaux usées sur site , ou: Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 1300 m³/jour
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 1300 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Nettoyeur d'air pollué

Eau Traitement biologique central des effluents Pas de déversement de la substance dans les eaux d'égout

terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Installation d'incinération des boues d'épuration , ou: Déchetterie

Traitement des déchets Toutes les eaux contaminées doivent être traitées dans une station d'épuration industrielle ou municipale qui peut procéder à des traitements primaires et secondaires.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur < 0.5 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use as an intermediate

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. mettre l'entrepôt de masse en plein air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues. Veillez à la présence / mise en œuvre d'un système d'autorisation en vue de l'exécution de travaux dangereux ainsi que de travaux susceptibles d'être dangereux .

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
Le contact prolongé ou répété :
Utiliser une protection respiratoire appropriée.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale

sédiment d'eau douce: Exposition 0.469 mg/kg, PNEC 2.826 mg/kg, RCR 0.166
sédiment marin: Exposition 0.15 mg/kg, PNEC 0.282 mg/kg, RCR 0.531
terre: Exposition 0.000166 mg/kg, PNEC 3.336 mg/kg, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié

Use as an intermediate

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.185 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.017

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.185 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.152

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 0.742 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.122

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.071

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.638

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 0.519 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.085

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.071

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.779 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.638

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 1.557 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.255

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.059

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.532

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 2.595 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.426

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 11 mg/m³, RCR 0.059

Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.649 mg/m³, DNEL 1.22 mg/m³, RCR 0.532

Salarié - par inhalation, à court terme - local : exposition 1.298 mg/m³, DNEL 6.1 mg/m³, RCR 0.213

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.